

Coût de l'expertise : 18 655 €, coût du groupe : 600 000 €!

Vos élu.es CGT ont voté, lors du comité d'entreprise (CE), une expertise des comptes de la société en mars dernier, sur laquelle ils ont obtenu une remise de 17 % sur la facture globale. Certain.es font courir de mauvaises informations en proclamant que cette expertise avait coûté plus de 20 000 € et que, bien entendu, cela aura une conséquence évidente sur les résultats de l'entreprise : un potentiel impact sur vos futures augmentations de salaire, voire encore sur les emplois.

Nous comprenons mieux les tentatives de dénigrement de la direction car, quand vous allez lire ce qui suit, nous pouvons vous dire que le coût de cette expertise, c'est l'arbre qui cache la forêt.

Vous êtes prêts ? Bon alors on y va !

- L'entreprise doit encore de l'argent à votre CE pour l'année 2016 pour les Œuvres sociales mais aussi pour le budget de fonctionnement.
- Votre patron gagne plus de 195 000 € par an et s'est augmenté de 8 000 € sur 2016, soit + 4,1 %.
- La direction de Derichebourg SNG organise la fuite des richesses vers d'autres entités du groupe par le biais de conventions de prestation de services : 600 000 € sont versés à trois entités du groupe pour des prestations similaires.
- La sous-traitance ampute fortement notre résultat économique. Ex : pour 100 € de chiffre d'affaires (CA) gagnés, l'entreprise paie 43 € pour rémunérer les artisans sans compter le reste. Pour le même CA gagné, la part que représente la rémunération d'un salarié.e de Derichebourg SNG n'est que de 33 €.
- La politique de gestion des emplois a engendré une augmentation des indemnités de licenciements. En 2015, cela a coûté 33 000 € et, en 2016, 165 000 €.
- Le contrat commercial avec Exterion Media, pour un niveau de services équivalent, se traduit chaque année par des recettes moindres et impose à notre entreprise des objectifs de productivité et de réduction des économies.

- Ce même contrat a deux annexes appelées « plan de continuité de l'activité » et « plan de transition », que notre expert n'a pu étonnamment obtenir.
- Un déficit fiscal reportable de 1,3 million d'euros. Mais attention, la direction pourra l'utiliser pour impacter vos futures participations aux bénéfices.
- La direction a prévu que les comptes 2017 devraient encore se terminer dans le rouge, confirmant ainsi les inquiétudes que nous avons déjà soulevées dans un contexte de forte baisse de l'activité et que confirme notre expert.

Une entreprise en grandes difficultés financières ? Dans tous les cas, la CGT continuera de revendiquer dans l'intérêt des salariés :

- le versement de l'intégralité des sommes dues au comité d'entreprise ainsi que les pénalités de retard ;
- des augmentations de salaire de 4,1 % comme notre DG ;
- une seule et unique convention intra-groupe afin d'améliorer notre résultat économique ;
- l'embauche de personnels sur des postes opérationnels afin de réduire la sous-traitance ;
- un accord de participation aux bénéfices qui ne prenne pas en compte des déficits reportables pour que les salariés n'aient pas à subir les stratégies fiscales de la direction.

Votre CGT vous demande de répondre à une question :
Doit-on attendre les futures NAO ?

Envoyez nous vos commentaires sur notre courriel :
derichebourg@infocomcgt.fr

D'ores et déjà, vos élus CGT s'activent à se faire rembourser les sommes dues au CE et ne manqueront pas de vous tenir informés de la position de la direction sur ce sujet.

**POUR CE QUI EST DU RESTE,
LA CGT AURA BESOIN DE VOUS.**

**TOUS ENSEMBLE,
ON EST PLUS FORTS.
SYNDIQUÉZ-VOUS !**

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

Délégué syndical : **Philippe Chardon**
☎ 01 43 31 80 49
✉ infocomcgt.fr
✉ derichebourg@infocomcgt.fr
🌐 [infocomcgt](http://infocomcgt.fr)